

Conseil municipal du 22 avril

Accueil des personnes sans domicile sur le site de l'ancien Campanile



Mardi 21 et mercredi 22 avril, les premiers travailleurs à vélo ont été accueillis sur le site d'hébergement temporaire.

Le Conseil municipal du 25 février avait acté la signature d'une convention détaillant le dispositif de mise à l'abri d'urgence afin d'accueillir temporairement des travailleurs à vélo en grande précarité. Lors de la séance du 22 avril, les élus ont approuvé la signature d'un avenant autorisant l'ouverture de 7 chambres supplémentaires.

Prochaine séance
Mercredi 20 mai à 18 h
en Maison communale
et en direct sur la chaîne Youtube de la Ville

Cette mesure permet d'assurer l'accueil de 30 personnes, conformément à la convention entre la Ville, la Métropole et l'Établissement public foncier local (EPFL) du Dauphiné. Comme l'a rappelé Nicole Allosio, adjointe au logement, « il a été un temps question d'accueillir 30 personnes, dont des familles. Mais la cuisine collective et la configuration des chambres ne réunissent pas les bonnes conditions d'hébergement pour celles-ci. Ce sont donc 30 hommes, seuls, qui ont été orientés, ce qui nécessite l'aménagement de 7 chambres supplémentaires. Cette solidarité martinénoise, métropolitaine et pluri-communale est tout à notre honneur. »

Émotion, joie et soulagement

Mardi 21 avril était un jour important. Après avoir vécu plus de cinq mois dans les locaux de la Métropole, les douze premières personnes ont découvert leur nouveau lieu de vie temporaire. L'émotion et la joie se lisaient sur les visages des accueillis comme des accueillants. Et le soulagement, aussi, pour ces hommes qui voient s'ouvrir une nouvelle page et l'espoir d'un avenir plus serein, à l'abri des marchands de sommeil. Entouré de Michelle Veyret, 1^{re} adjointe en charge des solidarités et de l'action sociale, et de Nicole Allosio, le maire, David Queiros, leur a chaleureusement souhaité la bienvenue.



Mohamed Fofana

Président de l'Association pour les droits et l'accompagnement des livreurs indépendants

Aujourd'hui, avec mes collègues, nous remercions sincèrement la municipalité de Saint-Martin-d'Hères et la Métropole pour leur engagement, leur humanité et pour avoir instauré cette confiance entre nous. Nous avons de notre côté pris l'engagement que l'intégration des nouveaux arrivants se passerait sans difficultés. Sur la question de sécurité, évoquée lors des débats, nous restons très vigilants et les occupants sauront respecter les règlements intérieurs et mettre leurs compétences au service de cette réussite. Ils ont des projets : pas seulement se nourrir ou pédaler, mais s'insérer, faire du bénévolat, améliorer leur vie en vue d'une régularisation. //



Photos © NP

« Nous sommes fiers de vous recevoir sur ce site. Je sais que les conditions d'hébergement étaient difficiles au siège de la Métropole. Ici, vous serez bien ! Le CCAS va vous accompagner et sera à vos côtés pour veiller à ce que vous puissiez construire votre parcours de vie dans le droit commun. » Après la visite de l'espace collectif, chacun s'est vu remettre les clés de sa chambre. L'opération s'est répétée le lendemain avec l'arrivée de onze nouveaux résidents ; sept autres les rejoindront dès que les chambres destinées à les accueillir auront été rénovées.

Sécurité et accompagnement social

Comme le prévoit la convention tripartite, un gardiennage est assuré 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 par des agents de sécurité formés à la médiation. Recrutée spécifiquement, une coordinatrice dispose d'un bureau sur place. Son rôle est double : chargée d'assurer la bonne gestion de l'espace collectif et d'animer des temps de partage, elle rencontre les résidents pour les accompagner dans leur parcours personnels et les orienter vers les acteurs les mieux à même de répondre à leurs besoins. // NP

Délibérations en bref

Désignation des représentants de la collectivité

Vingt-quatre délibérations ont été consacrées à la désignation des élus représentants la Ville dans les différentes commissions, instances, établissements scolaires et institutions où elle est appelée à siéger.

Indemnités des élus

Le Conseil municipal a fixé le montant de l'enveloppe des indemnités de fonction du maire, des adjoints, des conseillers municipaux délégués et des conseillers municipaux subissant des pertes de revenus. À noter : les indemnités de fonction des maires sont attribuées de manière automatique, sans nécessiter de délibération du Conseil municipal. Cependant, ce dernier peut, à la demande du maire, fixer une indemnité inférieure au barème prévu. C'est le cas à Saint-Martin-d'Hères où David Queiros a souhaité réduire la sienne afin de pouvoir mieux valoriser l'investissement des adjoints et conseillers municipaux délégués. Le tableau récapitulatif des montants attribués est consultable sur le site de la ville : saintmartindheres.fr

Verdissement de la flotte automobile

Afin de lutter contre le changement climatique, la pollution de l'air et la pollution sonore, Saint-Martin-d'Hères poursuit ses investissements en matière de flotte mobilité. Ainsi, 2,4 millions d'euros hors taxes sont prévus dans les quatre prochaines années pour son renouvellement et son verdissement. Une convention a été signée entre la Ville et la Métropole afin d'acter la participation financière de cette dernière. Le fonds de concours alloué s'élève à 181 125 €. // NP

Délégations des élus du Conseil municipal

David Queiros, **maire, conseiller départemental**

ADJOINTS

Michelle Veyret, **1^{re} adjointe aux solidarités et à l'action sociale**

Christophe Bresson, **mobilités, espaces publics et énergies**

Nathalie Luci, **santé publique**

Brahim Cheraa, **aménagement et urbanisme**

Iseult Brenier, **culture**

Jérôme Rubes, **personnel et sport**

Latifa Abbassi-Nechba, **transition alimentaire**

David Bousquet, **vie associative**

Nicole Allosio, **logement**

Colin Jargot, **finances**

Rachelle Zitouni, **petite enfance**

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Franck Clet, **commande publique**

Léah Assali, **événementiel et animation locale**

Kristof Domenech, **affaires scolaires et enfance**

Diana Kdouh, **évaluation des politiques publiques**

Alain Segura, **accessibilité, sécurité des bâtiments et quotidienneté**

Élisabeth Hernandez, **développement numérique**

Pierre Guidi, **commerce et artisanat**

Nathalie Puygrenier, **démographie et accueil des nouveaux arrivants**

Quentin Gaillard, **liens avec l'université et vie étudiante**

Mitra Rezaï, **lien social de proximité**

Rémy Tranchant, **patrimoine**

Aïcha Benlahrache, **égalité femmes-hommes**

Abdelhalim Benlakhlef, **jeunesse et insertion**

Karen Debeaune, **lutte contre les discriminations et inclusion**

Serge Benito, **prévention des risques**

Frédérique Ferrante, **visites de quartier**

Alexis Royer, **paix, amitié entre les peuples,**

devoir de mémoire et histoire sociale

Claire Fallet, **biodiversité**